



ASNELLES

infos



1



2



3



4

Sommaire

Ont participé à ce bulletin :

Mmes & MM. Jessica Allard, Yves Cossé, Hélène Dapremont-Nölp, Vladimir Félicijan, François Godmet, Evelyne Lamandé, Noëlle Masson, Maryse Monnier, Michèle Motir, Gérard Pouchain, Aurélien Quesnel, Alain Scribe, Clairette Sohier.

● Le mot du Maire	3
● Commissions municipales	4
● Extraits de délibérations municipales	6
● Brèves	8
● Dernière minute	11
● Manifestations et animations 2018	12
● Vie associative	13
● Vie pratique	14
● Vie citoyenne	15
● État civil	15

Pour des raisons d'économie, ce Bulletin municipal a été réalisé en interne, et non par un imprimeur professionnel. Que Madame Jessica Allard qui en a assuré la mise en page, trouve ici l'expression de nos remerciements cordiaux.

Les commerçants et artisans qui ont généreusement participé à la Quinzaine commerciale de Noël dernier, se sont vu proposer dans ce Bulletin une insertion gratuite de leur carte professionnelle.

Responsable de la publication : Alain SCRIBE

Légendes des photographies de couverture 1 :

- 1 – Vœux du maire (12 janvier 2018)
- 2 – Arbre de Noël (17 décembre 2017)
- 3 – Concert de Noël (22 décembre 2017)
- 4 – Accueil de Mr. JENKINS (5 décembre 2017)

Légendes des photographies de couverture 4 :

- 1 – Curage de la Gronde par les employés municipaux
- 2 – Arbre de Noël (17 décembre 2017)
- 3 – Accueil de M. Bertrand BOUYX, député du Calvados



Le mot du maire



Chères Asnelloises, chers Asnellois,

C'est toujours avec un réel plaisir que je prends la plume, chaque début d'année, afin de dresser le bilan de l'année écoulée et d'évoquer dossiers et projets de celle à venir.

L'année 2017 fut empreinte de moments difficiles, voire douloureux, avec la fermeture de notre école. Je ne reviendrai pas sur les raisons de cette fermeture, je m'en suis déjà longuement expliqué. Nous pouvons faire aujourd'hui le constat suivant :

Nos enfants sont accueillis dans un établissement scolaire bien conçu, bien adapté où ils pourront suivre toute leur scolarité, de la maternelle à la classe de CM2, ce qui est important.

Ils sont encadrés par une équipe pédagogique de qualité.

Ils bénéficient d'un ramassage scolaire avec deux arrêts sur notre commune.

Concernant le devenir des bâtiments de l'école, dès le mois d'août, un cabinet infirmier s'est installé dans l'une des classes historiques, et dans l'autre sera inauguré le 13 février, à l'occasion du 20^e anniversaire de l'inhumation de Maurice Schumann à Asnelles, l'Espace culturel qui portera son nom. Quant aux deux dernières classes, elles sont mises à la disposition des associations, notamment le Club de Loisirs Nautiques d'Asnelles pour différentes activités. Notre école reste donc un lieu de vie !

Autre sujet difficile de cette année 2017, l'augmentation des impôts locaux liée à la fusion des trois Intercommunalités de BSM, Orival et Val de Seulles. Monsieur le Président de notre nouvelle communauté de communes s'en est expliqué dans une lettre adressée à chacun d'entre vous.

Concernant les actions menées par vos élus durant cette année :

- Les travaux de mise aux normes d'accessibilité de la salle des fêtes et de la mairie.
- Le curage d'un 1^{er} bassin de notre lagunage.
- L'inspection, par caméra et tests à la fumée, de notre réseau d'assainissement.
- L'acquisition d'un terrain rue de l'Église et rue de la Cavée pour la réalisation d'un parking paysager.
- La poursuite de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme dont l'approbation devrait intervenir au mois de septembre.

Évoquons maintenant dossiers et projets de l'année à venir.

Concernant les dossiers :

- La mise aux normes d'accessibilité de notre église.
- Le curage d'un 2^e bassin de notre lagunage.
- Le début de la réhabilitation d'une partie de notre réseau d'assainissement qui s'étalera sur 2 ans compte-tenu de son coût (465 000€).

Reste l'inconnu du montant des travaux à réaliser pour réparer dans un premier temps, puis consolider dans un deuxième, les ouvrages de protection de notre bande littorale.

Concernant les projets, j'en évoquerai deux :

- La réalisation d'un lotissement de 27 lots rue de l'abbé Galopin.
- L'implantation probable et prochaine d'un magasin *Carrefour Contact* avec station-service.

Je terminerai en vous certifiant que, malgré les difficultés liées notamment aux aléas climatiques et à la complexité accrue de la gestion communale de par les contraintes administratives et réglementaires toujours plus nombreuses, les transferts de compétences, le désengagement de l'État, malgré tout cela, vos élus poursuivent avec persévérance et courage la mission que vous leur avez confiée.

Je vous souhaite à toutes et à tous une année 2018 faite de santé, de bonheur et de réussite pour vous et vos proches.

Votre Maire, Alain Scribe



Travaux

- Nettoyage de la Gronde et curage des fossés.
- Contrôle préventif des pompes immergées, vérification des points faibles de l'installation de pompage.
- Remise en état du tractopelle.
- Mise en place d'une rambarde pour faciliter l'accessibilité à la salle des fêtes.
- Travaux d'accessibilité à la mairie et à l'agence postale communale.
- Curage du bassin "1 bis", évacuation de 2000 tonnes de boue pour épandage sur des terres agricoles voisines d'Asnelles.
- Travaux de remise en état (nettoyage, ponçage et peinture) du futur Espace Culturel Maurice Schumann.
- Diverses protections mises en place avant les tempêtes et la grande marée.
- Travaux à l'église (couverture et électricité).



Urbanisme

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme d'Asnelles

Le mardi 14 novembre 2017, le conseil municipal s'est réuni pour débattre sur les orientations générales du *Projet d'Aménagement et de Développement Durables* (PADD) qui expose le projet d'urbanisme de la commune et définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme.

Une réunion publique s'est tenue le jeudi 16 novembre durant laquelle les bureaux d'études NIS et GAMMA ont présenté les conclusions du rapport de diagnostic et les orientations générales du PADD aux habitants.

La phase 3 d'élaboration du PLU, *Règlements graphique et écrit* délimitant les différents types de zones et fixant les règles d'utilisation des sols, est en cours.

La concertation avec le public reste ouverte pendant toute la durée des études nécessaires.

Documents à consulter en mairie ou sur le site internet de la mairie « asnelles.fr »

Délibération 2014-33: Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme

Délibération 2015-67: objectifs poursuivis dans le cadre de l'élaboration du PLU et définition des modalités de la concertation

Délibération 2017-85: Débat au sein du conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables

Rapport de présentation du PADD lors de la réunion publique du 16 novembre 2017 (NIS - GAMMA - VLG Conseil)

Club municipal multi-activités



HALLOWEEN

La fête organisée le 31 octobre par le Club Municipal Multi-Activités et l'association Loisirs Activités Culture Asnelles a tenu toutes ses promesses. Sorcières, vampires, fantômes et autres petits monstres sont venus nombreux défiler sous un beau soleil ! Ils ont pu remplir leurs sacs de nombreuses friandises tout le long du parcours avant de prendre un bon goûter !

Sans aucun doute, les enfants avaient passé beaucoup de temps à préparer leurs costumes et leur maquillage. Quelques lots ont été donnés pour les costumes les plus originaux. Nous envisageons l'an prochain d'établir un vrai classement avec des récompenses.

Bravo à tous !



Spéctacle de Noël

Comme l'an dernier, le Comité des fêtes et la Mairie d'Asnelles ont fait appel à la compagnie *Coconut* pour le spectacle de marionnettes donné le 17 décembre 2017. Le spectacle, très apprécié, a été suivi par l'arrivée du Père Noël qui a remis les cadeaux offerts par le C.C.A.S. aux enfants souvent très impressionnés.

Cinéma de Noël

Pour la troisième année consécutive, le Club Municipal Multi-Activités a renouvelé l'opération *Cinéma de Noël* et a proposé, le 4 janvier, une séance aux enfants d'Asnelles. Cette année, ils sont allés en bus, grâce à la mise à disposition par *Seulles Terre et Mer*, voir le film d'animation *Paddington 2* à Courseulles. Avec la participation financière de la Mairie, les enfants ont bénéficié de places à tarif réduit.

Michèle Motir



2017-53 : Convention relative à l'instruction des actes d'urbanisme

Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) ;

Vu l'article R 423-15 du code de l'urbanisme ;

La commune doit s'organiser pour assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme sur son territoire à compter du 1^{er} janvier 2018, ne pouvant plus disposer de la mise à disposition des services de l'Etat.

A ce titre, l'article R 423-15 du code de l'urbanisme prévoit que l'autorité compétente, le Maire, peut charger des actes d'instruction :

- les services de la commune ;
- les services d'une collectivité territoriale ou d'un groupement de collectivités ;
- les services d'un syndicat mixte ne constituant pas un groupement de collectivités ;
- une agence départementale créée en application de l'article L 5511-1 du code général des collectivités territoriales.

- les services de l'Etat, lorsque la commune ou l'établissement public de coopération intercommunale remplit les conditions fixées à l'article L. 422-8.

Il convient de relever que le Maire de la commune demeurant l'autorité compétente pour la délivrance des actes et autorisations relatifs à l'occupation des sols, une convention doit intervenir entre la Commune et le Syndicat mixte BESSIN URBANISME pour définir le cadre d'intervention du service et les responsabilités et attributions respectives du Maire et du service instructeur.

Les membres du Conseil Municipal décident :

- d'habiliter la communauté de communes de l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols ;

- de l'autoriser à organiser cette instruction dans le cadre du service géré au niveau du syndicat mixte BESSIN URBANISME ;

- d'autoriser le Maire à signer tout document se rapportant à la mise en œuvre de ce service, notamment le projet de convention régissant le cadre d'intervention du service instructeur et les responsabilités et attributions de chacun.

2017-59 : Engagement à supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires

Monsieur le Maire rappelle que la communauté de communes STM s'est engagée à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et à tester des techniques alternatives.

Considérant la demande du SMAEP du Vieux Colombier en vue de son projet d'interconnexion pour sécuriser la commune de Creully,

Considérant qu'une réflexion sera poursuivie pour une gestion différente des espaces à entretenir, et une mutualisation des matériels,

Le conseil municipal s'engage sur une "charte zéro phyto".



2017-72 : Actualisation des tarifs de la redevance assainissement 2018

Monsieur le Maire rappelle que l'entreprise SAUR France facture avec l'eau potable la redevance d'assainissement des eaux usées.

Les tarifs sont définis par l'assemblée délibérante.

Le conseil décide, à l'unanimité, de maintenir les tarifs 2017 pour l'année 2018.

La redevance 2018 sera donc répartie de la manière suivante :

- Prime fixe annuelle : 78,06 € HT
- Prix du m³ : 0,2277 € HT

2017-74 : Convention d'occupation d'un local communal au bénéfice du CLNA dans le cadre de la réorganisation de la semaine scolaire de quatre jours

Considérant la réorganisation de la semaine scolaire de quatre jours,

Considérant la proposition du Club de Loisirs Nautiques d'Asnelles d'organiser des activités le mercredi, sur les créneaux 9h-12h, 14h-17h ou à la journée, à destination des enfants de la communauté de communes Seulles Terre et Mer (STM),

Considérant que STM sera consultée pour la problématique du transport des enfants,

Monsieur le Maire propose de mettre à la disposition du CLNA une salle dans l'ancien bâtiment scolaire.

Il est décidé :

- d'accepter le principe d'une mise à disposition d'une salle de l'ancien bâtiment scolaire en faveur du CLNA pour son activité "jardin des mers",
- de limiter cette mise à disposition au temps scolaire,
- de demander au CLNA de rendre la salle en parfait état de propreté après chaque utilisation,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

2017-84 : Mise en place d'un suivi microbiologique de l'eau et des coquillages en cas de déversement d'eau brute

Vu l'arrêté préfectoral portant prescriptions particulières relatif à l'actualisation des dispositions applicables au système d'assainissement et de traitement des eaux usées de la commune d'Asnelles, en date du 13 juin 2017, et notamment son article 4 concernant la surveillance complémentaire du système d'assainissement,

Sachant que ce même arrêté préfectoral fixe le protocole de suivi microbiologique sur l'eau et les coquillages en cas de déversement d'eau brute,

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de la SAS SAUR pour une prestation de prélèvement et d'analyse de l'eau et des coquillages concernés, en des points définis par l'arrêté préfectoral sus-désigné.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité, la proposition de la SAS SAUR précisant les points de prélèvement amont-aval et le bordereau des prix présentés.

(le lecteur est invité à lire toutes les délibérations municipales sur le site de la commune : www.asnelles.fr)



E.T.A.G.F.
Entreprise Travaux Agricoles Gaugain Francis

- ABATTAGE
- ÉLAGAGE
- DÉBROUILLAGE
- CURAGE DE FOSSÉS
- TERRASSEMENT
- TRAVAUX AGRICOLES & DIVERS

**AMÉNAGEMENT
D'ALLÉES & DE COURS
TOUS REVÊTEMENTS
CLÔTURES &
ENGAZONNEMENTS**

06 15 36 12 65 14960
02 31 92 76 67 **ASNELLES**



**ÉPICERIE - ALIMENTATION GÉNÉRALE
PRESSE - GAZ - LIVRAISON À DOMICILE**

Place Alexander Stanier - 14960 ASNELLES - Tél. 02 31 92 53 25

KEBAB - BURGER - PANINIS - FRITES - BOISSONS - GLACES
À EMPORTER

Ouverture en saison vendredi/samedi/dimanche

Place Alexander Stanier - 14960 ASNELLES - Tél. 02 31 92 53 25

8 juillet : Le CLNA, soutenu par la municipalité et les élus du Bessin, est à l'initiative d'une pétition pour que le char à voile soit reconnu comme discipline olympique et que des épreuves se déroulent à Asnelles lors des JO de 2024.



21 juillet : Bernard Herquier, président de l'Association des pêcheurs plaisanciers d'Asnelles, a remis un chèque de 100 € à la station S.N.S.M. d'Asnelles, représentée par Jean Coatrieux, président de cette station et directeur adjoint de la S.N.S.M. départementale.

29 juillet : *Tourbière 14* a repris ses ateliers du feu sur les traces des hommes préhistoriques. Un feu de camp organisé par Bernard Langlais, président de l'association, qui a permis de faire griller des « chamallows », a clôturé la journée.

8 août : Reprenant la tradition instituée par Antoine Cormier, les Sablés d'Asnelles ont accueilli des visiteurs et des curieux de tous âges pour découvrir la fabrication de ces fameux sablés créés en 1904 par Charles Bansard.



ENTREPRISE ADAPTÉE CONCHYLICOLE (ACSEA)
Zone d'activité Les Roquettes
14960 ASNELLES-MEUVAINES
Tél. magasin : 02 31 21 06 24 / Fax : 02 31 21 33 33
www.calvadosienne.fr - la.calvadosienne@acsea.asso.fr

10 août : Le cirque pédagogique Borsberg a connu le même succès que les années précédentes auprès des parents et des enfants qui auront pu profiter de nouvelles activités sportives à l'initiative de la municipalité.



11 août : Le Festival *Embruns de musique* a fait une escale à Asnelles, dans la salle des fêtes, avec un spectacle poétique de chansons du XX^e siècle intitulé « Chansons de poche ». Une centaine de personnes ont applaudi les interprètes, dignes héritiers des Frères Jacques.

12 août : Comme chaque année, les « 3 A » (Arts, Août, Asnelles) ont présenté dans la salle des fêtes une exposition de peintures, de photographies, d'objets décoratifs, etc., réalisés par des artistes locaux. Après l'inauguration, un cocktail servi sur la pelouse voisine a permis de réunir exposants et chalands.



15 août : De très nombreux fidèles ont participé à la messe de l'Assomption sur le parking de la plage. À l'issue de cette messe, le Père Chanu et Alain Scribe, maire, ont pris place à bord du bateau de Patrice Faucon pour aller confier aux flots, en compagnie des sauveteurs S.N.S.M., une couronne bénie au cours de l'office.

25 août : Comme chaque année à pareille date, l'ensemble *Vocasnelles* a offert dans l'église Saint-Martin son audition de fin de stage qui s'est déroulé aux *Tamaris* et qui a réuni une cinquantaine de choristes et de chefs de chœurs venus de toute la France.

27 octobre : Une fois de plus, David Martragny, installé à Asnelles depuis 1999, a été lauréat du *Concours international de la Tripière d'or* : il a été classé troisième du *Grand Prix National*.

3 novembre : Un journal titre : « Monstrueuse parade en bord de mer » ! Que l'on se rassure : il s'agissait du défilé dans les rues du village et sur la digue d'une soixantaine d'enfants à l'occasion de Halloween, organisé par le *Club municipal multi-activités*, avant de se voir offrir par l'association *Loisirs Animations Culture Asnelles* un goûter et des friandises.



16 novembre : En présence d'élus, les Asnellois ont découvert, lors d'une réunion dans la salle des fêtes, le projet d'aménagement et de développement durable qui servira de base au Plan Local d'Urbanisme présenté par les sociétés *Nis* et *Gama Environnement*. Le maire, Alain Scribe, a notamment évoqué les nombreuses contraintes législatives et réglementaires dont il a fallu tenir compte.

Angélique
Coiffure
Homme - Femme - Enfant
02 31 22 66 78
20 rue de Southampton 14960 ASNELLES

5 décembre : John Jenkins, âgé de 98 ans, est revenu pour la première fois sur la plage d'Asnelles où il avait débarqué en juin 1944. Une émouvante cérémonie s'est déroulée devant la stèle à la mémoire des Pionniers, avant une réception en mairie à laquelle participaient, outre les élus, M. Franck Leconte, directeur départemental de l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre, et M. Bruno Destors, vice-président du Comité du Débarquement.



7 décembre : La *Pétanque asnelloise* a dressé lors de son assemblée générale, sous la présidence de François Dupré, le bilan de l'année écoulée : 66 sociétaires, 28 licenciés, 30 compétitions dont 5 en nocturne. À noter que des bénévoles ont aménagé un auvent devant la buvette, offrant ainsi une surface à l'abri des intempéries.

12 décembre : Les travaux d'accessibilité à la mairie et à l'agence postale sont en voie d'achèvement. Il restera à installer un garde-corps le long de la rampe d'accès qui permettra également de desservir le cabinet infirmier.



16 décembre : Un chœur d'enfants de l'école municipale de Bayeux, sous la direction d'Isabelle Roquier, a donné un remarquable concert dans

l'église Saint-Martin qui a fait le plein à l'occasion de cette soirée. Au programme : des chants de Noël.

17 décembre : À l'initiative du Comité des Fêtes et du C.C.A.S., le traditionnel arbre de Noël a réuni grands et petits dans la salle des fêtes pour un spectacle donné par *Coconut's marionnettes*, suivi de la distribution de cadeaux et de friandises, en présence du père Noël.

22 décembre : L'église Saint-Martin a accueilli les chorales de Bayeux - « La Joie d'vivre » - et de Port-en-Bessin - « La portais musicale » - dirigées par Yves Guérin : une cinquantaine de choristes ont interprété des chansons populaires, anciennes et contemporaines.



23 décembre : Sur la place Sir Alexander Stanier, la commune a organisé son Marché de Noël qui a réuni une douzaine de commerçants et un artisan potier, et qui a connu un beau succès, notamment à l'heure du tirage de la tombola qui a pu avoir lieu grâce à la générosité des commerçants et artisans d'Asnelles.



(Les dates renvoient soit à l'événement, soit à sa relation dans le journal.)



AURELIEN ELAGAGE
Grimpeur - Elagueur
 Taille douce - Abattage dangereux
 Démontage délicat - Taille de haies
 11, Chemin dit des verrières - 14250 BUCEELS
06 69 11 55 57

Diplômé d'Etat

COUVERTURE - ZINGUERIE
 Ramonage - Etanchéité
 Neuf et Rénovation
Eric ANDRÉ
 ☎/fax : 02 31 21 52 76
 14400 VAUX SUR SEULLES

sophie et michael
 0231211570
 3 rue du débarquement

06 32 79 18 84
 Bar restaurant
 14960 st come de fresné

la barak a
 lawik1@hotmail.fr

Marc VIVIER
 - Ostréiculteur -
 Z.A les Roquettes
 14960 Meuvaines
 02 31 22 04 87
 marc-vivier@wanadoo.fr

INFORMATIQUE PEOPLE
 Dépannage, vente et installation de matériel informatique et réseau.

Tél: 06.60.99.62.83
 Fax: 08.25.27.02.77
 14960 ASNELLES

contact@informatique-people.com
 www.informatique-people.com
 Jérémy SCRIBE

Dernière minute

Monsieur Alain SCRIBE, Maire, entouré de plusieurs élus, a reçu le 5 janvier Monsieur Bertrand BOUYX, Député du Calvados, qui participe à une mission d'information parlementaire sur les enjeux climatiques dans les zones littorales de l'hexagone et d'outre-mer.

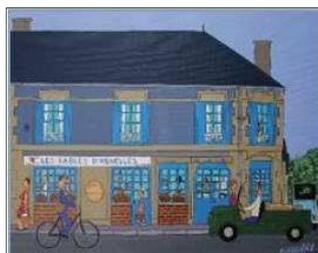
Nombre de problèmes qui concernent les incidences humaines et financières liées aux grandes marées ont été abordés : astreintes nocturnes pour les employés communaux afin de surveiller et d'assurer l'évacuation des eaux de la Gronde, dépenses (électricité, matériel, heures supplémentaires), gênes occasionnées chez les particuliers privés, sur décision d'ENEDIS, d'électricité pour d'évidentes questions de sécurité, dégâts importants à la dune, aux cales, à la digue, etc...

La commune d'Asnelles, qui a dû nécessairement faire trois emprunts sur un total de 920 000 euros en 2010, 2012 et 2013, à la suite de très gros dégâts à la digue, peut très difficilement faire face aux dépenses engendrées par les grandes marées et les tempêtes.

Les participants à la réunion se sont interrogés : est-il normal que les communes du littoral doivent supporter la protection du territoire national ? Ne devrait-elle pas revenir à l'intercommunalité ? à l'État ?

Après de nombreux échanges, Monsieur Bertrand BOUYX, Monsieur Alain SCRIBE, et les élus sont allés constater les récents dégâts : recul de quatre mètres du cordon de dunes, affaissement de l'enrochement, cale de l'Essex Yeomanry fortement dégradée, arrachement du bitume, fissures et trous, à certains endroits, sur la digue.

Monsieur le Député qui reste en étroite relation avec la commune, organisera d'autres réunions pour échanger autour de cette problématique majeure : la protection du littoral.



**LES SABLÉS
D'ASNELLES**

Tél. : **02 31 22 32 09**
17, rue de Southampton
14960 ASNELLES-SUR-MER



Manifestations et animations 2018

Janvier	<p>Samedi 6 : Galette des Rois (Pétanque)</p> <p>Vendredi 12 : Vœux du Maire (<i>Commune</i>)</p> <p>Samedi 13 et dimanche 14 : Championnat de ligue de Normandie de char à voile (<i>C.L.N.A.</i>)</p> <p>Mardi 16 : Galette des Rois (<i>Comité des fêtes</i>)</p> <p>Vendredi 19 : Assemblée générale (<i>Comité de jumelage</i>)</p> <p>Dimanche 21 : Repas des Aînés (<i>Commune</i>)</p> <p>Mardi 23 : Assemblée générale et Galette (<i>Club Asnellois La Belle Plage</i>)</p>
Février	<p>Mardi 13 : Cérémonie du XX^e anniversaire de l'inhumation de Maurice Schumann (<i>Commune</i>)</p> <p>Mercredi 28 : Carnaval (<i>Club municipal multi-activités et L.A.C.A.</i>)</p>
Mars	<p>Dimanche 11 : « Les Sirènes » (<i>C.L.N.A.</i>)</p> <p>Mercredi 14 : A.G. (<i>Association Loisirs Sportifs d'Asnelles</i>)</p> <p>Samedi 17 : Théâtre « Petit meurtre par inadvertance », Troupe <i>Ver les Planches</i></p>
Avril	<p>Dimanche 8 : Loto (<i>Club Asnellois La Belle Plage</i>)</p> <p>Samedi 21 : « Musique au Pluriel »</p> <p>Jeudi 26 : Loto des enfants (<i>C.M.M.A. et L.A.C.A.</i>)</p> <p>Jeudi 26 : A.G. (<i>L.A.C.A.</i>)</p>
Mai	<p>Mardi 8 : Commémoration 8 mai 1945 (<i>Commune</i>)</p> <p>Samedi 12 : Repas (<i>Pétanque</i>)</p>
Juin	<p>Mercredi 6 : Commémoration du <i>D Day</i> (<i>Commune</i>)</p> <p>Lundi 18 : Commémoration de l'<i>Appel</i> du Général de Gaulle (<i>Commune</i>)</p> <p>Jeudi 21 : Fête de la musique (<i>Commune</i>)</p> <p>Samedi 23 et dimanche 24 : (<i>C.L.N.A.</i>)</p>
Juillet	<p>Mercredi 18 : Loto (<i>Club Asnellois La Belle Plage</i>)</p> <p>Vendredi 20 : Jazz dans les Prés (<i>commune</i>)</p> <p>Jeudi 26 : Repas (<i>Comité de Jumelage</i>)</p>
Août	<p>Du 30 juillet au 12 août : Cirque pédagogique Borsberg</p> <p>Du lundi 6 au dimanche 12 : Semaine des « 3 A » (<i>L.A.C.A.</i>)</p> <p>Mercredi 15 : Fête de la Mer</p> <p>Jeudi 16 : Assemblée générale (<i>Amis de la grange à dîme</i>)</p>
Septembre	<p>Dimanche 2 : Brocante, dans les rues du village</p>
Octobre	<p>Jeudi 25 : Dîner (<i>Comité de Jumelage</i>)</p> <p>Samedi 27 : Belote (<i>Club Asnellois La Belle Plage</i>)</p> <p>Mercredi 31 : Halloween (<i>C.M.M.A. et L.A.C.A.</i>)</p>
Novembre	<p>Samedi 10 : Soirée couscous (<i>Pétanque Asnelloise</i>)</p> <p>Dimanche 11 : Commémoration de l'Armistice de 1918 (<i>Commune</i>)</p>
Décembre	<p>Dimanche 2 : Loto de Noël (<i>Club Asnellois La Belle Plage</i>)</p> <p>Jeudi 6 : Assemblée générale (<i>Pétanque Asnelloise</i>)</p> <p>Samedi 15 : Marché de Noël (<i>commune</i>)</p> <p>Samedi 15 : Concert de Noël</p> <p>Dimanche 16 : Arbre de Noël (<i>Commune</i>)</p>

Vie associative

<i>Associations</i>	<i>Président</i>	<i>Téléphone</i>	<i>Contact Mail Site Internet</i>
Amis de la Grange à Dîme	M. POUCHAIN Gérard	06.33.31.93.22	kgpouchain@aol.com www.grangeadime-asnelles.fr
Anciens Combattants	M. RICHARD Daniel	02.31.92.48.62	chrisdany14@yahoo.fr
Asnelles Plongée Léo Lagrange	M. LORIEUX Sébastien	02.31.22.31.01	contact@asnelles-plongee-leo-lagrange.com www.asnelles-plongee-leo-lagrange.com
Association Loisirs Sportifs d'Asnelles	M. LAGOUTTE Claude	02.31.22.36.51	alsa14960@laposte.net
Associations Pêcheurs Plaisanciers Asnellois	M. HERQUIER Bernard	02.31.92.86.32	herquier.bernard@neuf.fr
Centre de Loisirs Nautiques d'Asnelles	M. MARTIN Benoît	02.31.22.71.33	charavoileasnelles@wanadoo.fr www.charavoile-asnelles.net
Chemin de Vie	Mme BRUNETOT Sylvie	06.22.53.92.06	sbrunetot@gmail.com www.naturopathie-renovee.fr
Club Asnellois « La Belle Plage »	Mme MONNIER Maryse	02.31.22.25.82	maryse.monnier@hotmail.fr
Comité de Jumelage	Mme GODMET Myriam	06.82.07.82.96	myriam.godmet14@yahoo.fr
Comité des Fêtes	Mme MARIE Nadine	02.31.92.16.85	nadine.marie@neuf.fr
Gymnastique Volontaire	Mme POTIN Maryvonne	02.31.37.81.26 06.26.58.76.92	jef.quesnel@wanadoo.fr
La Pétanque Asnelloise	M. DUPRÉ François	06.84.54.18.79	dupre.fr@hotmail.fr
Le Roseau	M. BARCOS Patrick	06.38.32.02.53	exazone2@gmail.com
Littérature à voix haute	M. ALLAIRE Eric	02.31.22.83.81	
Les Tamaris	M. CEVAER Philippe	02.31.51.12.70	tamaris@laliguenormandie.org
Les Tourelles	M. MELLET Stéphane	02.31.51.19.44	direction@lestourelles-vacances.com
Loisirs Activités Culture Asnelles	M. GODMET François	02.31.21.94.02	tamaris14@gmail.com
Tourbière 14	M. LANGLAIS Bernard	06.74.92.47.93	homosapiens@wanadoo.fr www.tourbiere14.fr

- ✚ La trésorerie de Courseulles-sur-Mer a fermé ses portes le 31 décembre 2017. Nous dépendons maintenant de la trésorerie de Bayeux.
Dans le cadre du partenariat conclu avec le Conseil Départemental sur les Points Infos 14, les usagers qui souhaitent accomplir leurs démarches fiscales en ligne pourront également se rendre au sein du **Point Infos 14 de Courseulles-sur-Mer** et y bénéficier d'une aide aux démarches par internet.
- ✚ La commune d'Asnelles est éligible à la Prime Isolation mise en place par l'État. En effet, l'État a débloqué des budgets spécifiques pour faire économiser les foyers à faibles revenus en offrant des travaux d'isolation pour 1€ symbolique.
Le test d'éligibilité peut se remplir en ligne à cette adresse: <https://www.prime-isolation.fr>

**Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !**



Opération tranquillité vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de police ou de gendarmerie peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce au cours de leurs patrouilles quotidiennes.
Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie.

MD L'Epi de Courseulles
Boulangerie

12, Place du Marché
14470 Courseulles/Mer - Tél. 02 31 37 45 35

L'Epi d'Asnelles
1, rue Major Martin
14960 Asnelles - Tél. 02 14 08 60 52

METTAIS Dominique

banette Artisan - Boulanger - Pâtissier

GESTION DES DÉCHETS

- ✚ **Ramassage des déchets ménagers dans les conteneurs**
 - Un ramassage par semaine: le lundi
 - Deux ramassages en période estivale : le lundi et le vendredi (du 15 juin au 30 septembre)
- ✚ **Ramassage des déchets recyclables à déposer dans les sacs jaunes**
 - Les sacs jaunes sont à retirer gratuitement à la mairie
 - Jour de ramassage : le mercredi
- ✚ **Conteneurs d'apport volontaire pour le verre**
 - Rue du Devonshire Regiment
 - Rue des Pérelles
 - Salle des fêtes
- ✚ **Déchetteries à votre disposition**
 - Creully-sur-Seulles
 - Esquay-sur-Seulles

(L'accès à la déchetterie de Courseulles-sur-Mer est désormais réservé aux seuls usagers de la communauté de communes *Cœur de Nacre*)

Attention !

- ✓ Les collectes sont assurées les jours fériés, sauf le jour de Noël et le jour de l'An où elles sont reportées au lendemain.
- ✓ Les conteneurs, les sacs jaunes des déchets recyclables, doivent être sortis la veille au soir de la collecte.

**TERRASSEMENT
RAVALEMENT - MAÇONNERIE**

Faucon
patrice

14960
ASNELLES 06 13 94 66 61

OBJECTIF CITOYEN

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

MAIRIE

13 rue de Southampton
Tél: 02.31.22.35.43
Fax : 02.31.21.99.45
Mail : mairieasnelles@wanadoo.fr
Site Internet : www.asnelles.fr

Secrétariat ouvert
lundi, jeudi et vendredi de 15h30 à 17h
mercredi de 9h30 à 12h
et samedi de 9h à 10h30

LA POSTE

La Poste Agence Communale
(dans le secrétariat de la mairie)
Tél: 02.31.10.01.66

Ouverte : lundi et vendredi de 13h30 à 15h30
mardi 9h00 à 11h00
et samedi de 10h30 à 12h30

Vos plantations empiètent sur le domaine public

L'élagage du branchage des arbres, des arbustes, des haies peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes. Aussi les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux, ni la visibilité en intersection de voirie. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphone et l'éclairage public.



Respectez les distances minimales

Les distances à respecter sont les suivantes :

- pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative,
- pour les plantations de moins de 2 mètres : la distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative.

État civil

votre clef loisirs

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN

ÉCRIVEZ CETTE PHRASE

DANS VOTRE MOTEUR DE RECHERCHE ET SIGNEZ

SOUTENEZ LA CANDIDATURE CHAR A VOILE ASNELLES JO 2024

www.charavoile-asnelles.net
[@charavoiles](https://twitter.com/charavoiles)

ARROMANCHES 1944 ASNELLES 2024

Kayak
Paddle
Ezyroller
Catamaran
Char à voile
Bouée tractée
Jardin de la mer
Cours particuliers
Promenades en mer

02 31 22 71 33

Charavoile-asnelles.net
charavoileasnelles@wanadoo.fr

Twitter et Facebook
[@charavoiles](https://twitter.com/charavoiles)

HÉNANDE
FCV
Calvados
LE DÉPARTEMENT

Naissances

Camille LAVARDE, le 30 juillet
Sacha MARIE, le 29 novembre
Mathys MALHERBE MILLET, le 31 décembre

Mariage

Lise DUFOUR et Kévin NICOLLE, le 15 juillet
Eléonore JOUANNE et Jérémy LANTY, le 30 septembre

Décès

Lucette GRIGNON, épouse SAULAS, le 29 juillet
Michel HENRY, le 13 août
Denis LANGLOIS, le 30 août
Antoinette ROMAN, veuve MICHARDIERE, le 5 octobre
Maurice RICHARD, le 16 octobre



1



2



3

Les personnes qui souhaitent recevoir le bulletin municipal
sont invitées à déposer ou à envoyer à la mairie
une enveloppe (23 X 32.5) suffisamment affranchie (timbre 100g)